

*Article 43 du Règlement***LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL**LES PERSPECTIVES D'EMPLOI POUR LES CANADIENS—RECOURS  
À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Jim Schroder (Guelph):** Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement à propos d'une affaire urgente. C'est aujourd'hui le premier anniversaire du Programme énergétique national. C'est par conséquent une bonne occasion de signaler le fait que les Canadiens ont vu s'ouvrir à eux de nombreuses possibilités supplémentaires de prendre part aux activités du secteur énergétique, secteur essentiel et en pleine croissance. Aussi, je propose, appuyé par le député de London-Ouest (M. Burghardt):

Que la Chambre félicite les Canadiens dynamiques et entreprenants pour leur perspicacité et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, car grâce à eux, la mainmise étrangère sur le secteur pétrolier a diminué de 10 p. 100 rien que l'année dernière.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

**LES FORCES ARMÉES CANADIENNES**EXPRESSION DE GRATITUDE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU  
RÈGLEMENT

**M. Ron Stewart (Simcoe-Sud):** Madame le Président, étant donné que je suis membre du sous-comité chargé d'effectuer une étude sur les troupes de réserve des forces armées—qui ont très bien protégé les Canadiens durant les deux guerres mondiales et durant la guerre de Corée—et que le jour du Souvenir approche, je propose, appuyé par le député de Haldimand-Norfolk (M. Bradley):

Que le premier ministre et le gouvernement expriment la gratitude de tous les députés à l'égard des Forces armées canadiennes, des troupes régulières comme des troupes de réserve, qui défendent le mode de vie canadien et qu'ils les assurent de leur appui moral et matériel.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

**LA DÉRIVATION GARRISON**PROTESTATION CONTRE LA DÉCISION AMÉRICAINE—RECOURS  
À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris):** Madame le Président, jeudi dernier, à Washington, le puissant comité sénatorial des finances a approuvé des crédits de 4 millions de dollars de plus pour le projet controversé du barrage Garrison dans le Dakota-Nord et voté pour le retrait de la demande d'injonction de l'American Audubon Society contre le projet. Des hauts fonctionnaires de l'Ambassade du Canada nous ont affirmé que «les assurances voulant que ces changements ne touchent en rien le Canada ne signifient absolument rien». Le premier

ministre du Manitoba et le ministre des Ressources naturelles de son gouvernement ont transmis à Washington des protestations vigoureuses à la suite de ces décisions. État donné ces faits nouveaux, je propose, appuyé par le député de Lisgar (M. Murta):

● (1410)

Que, puisque l'Ambassade du Canada estime qu'on ne peut attacher foi aux garanties qui nous sont données que les eaux canadiennes ne seront pas polluées, le premier ministre et le ministre de l'Environnement, ainsi que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, se joignent aux chefs du gouvernement du Manitoba pour protester personnellement contre ces dispositions avant que le Sénat lui-même n'en soit saisi.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime pour la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

**LES POSTES**LA HAUSSE DES TARIFS POSTAUX ENVISAGÉE—RECOURS À  
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Otto Jelinek (Halton):** Madame le Président, comme une hausse de près de 100 p. 100 du tarif postal, proposée pour le 1<sup>er</sup> janvier prochain, non seulement alimentera l'inflation, mais nuira en outre au secteur de la petite entreprise, compromettra la viabilité des services postaux directs et éprouvera de nombreux Canadiens qui sont déjà surtaxés, comme cette demande le montrera, je propose, appuyé par le député de Haldimand-Norfolk (M. Bradley):

Que la Chambre enjoigne au ministre chargé de la Société canadienne des Postes de prendre immédiatement des mesures pour que soit réduite à un niveau réaliste la hausse inacceptable et inflationniste de tarif proposée et aussi de veiller à ce que l'on améliore les services postaux qui, par leur inefficacité, ont causé régulièrement des déficits records au sein du ministère des Postes.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

**L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE**LE DÉVERSEMENT D'EAU LOURDE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU  
RÈGLEMENT

**M. Mark Rose (Mission-Port Moody):** Madame le Président, je prends la parole en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement. Le déversement de 600 gallons d'eau lourde à la centrale nucléaire Bruce, à Port Elgin, du 29 août au 5 septembre, contenait presque trois fois plus de poison radioactif que celui que la Commission de réglementation de l'énergie atomique des États-Unis a essayé d'écouler dans la rivière Susquehanna après l'accident survenu à Three Mile Island. La Commission de contrôle de l'énergie atomique du Canada a minimisé les dangers pour le public, invoquant le prétexte que le déversement était dans ce qu'elle appelle les limites légales.